



REGLEMENT DE LA BOUSSELE PUNEENNE 2020

Au 25 octobre 2019

1. Caractéristique de la course

- 1.1 La Boussole Puneenne du 25 Janvier 2020 est une épreuve de raid d'orientation nocturne de **3h30 pour la formule ELITE** et 2h30 pour les formules **SOLO** et **DECOUVERTE** en autonomie complète basée sur une course au score et sur l'endurance sportive et qui se pratique par équipe de 2 (Elite / Découverte) ou Solo sans assistance. Les mineurs à partir de 14 ans peuvent prendre part à la course (autorisation parentale OBLIGATOIRE), toutefois une équipe ne pourra pas être constituée que de mineurs de 14 ans. Et d'une randonnée d'Orientation nocturne non chronométrée à faire seul ou en famille.
- 1.2 L'ensemble de l'épreuve est chronométrée électroniquement avec le système Sportident. L'épreuve est caractérisée par des points de contrôle (CP). Le classement s'établit au nombre de points. En cas d'égalité, le temps de course départagera les équipes.

2. Le déroulement de la course et son règlement

- 2.1 Accueil des participants coureurs et randonneurs dès 17h Salle Joseph QUIDET place Jean Jaurès 62122 Lapugnoy, pour la remise des dossards.
- 2.2 Un briefing de présentation de l'épreuve aura lieu à 18H15. Lors du briefing, seront précisés les points suivants : rappel des consignes de sécurité durant l'épreuve, trame de l'épreuve et commentaires.
- 2.3 Le rassemblement pour se rendre au départ à 18h35 et départ des randonneurs
Le départ de la course se fera en masse à 19h00 (Elite) et 19h15 (Solo et Découverte)

L'épreuve Elite Equipe: Vous avez 3 heures 30

L'épreuve est en 3 étapes après un départ en masse pour un trail de 650m, prise de carte de l'Etape n°1 : Course au score en forêt vous prenez les balises dans l'ordre que vous voulez. A l'arrivée de l'étape n°1 changement de carte pour l'étape n°2. Puis après l'étape 2, passage obligatoire à la maison de la forêt à la GEC **avant 21h30**, et ensuite l'étape n°3. Des ateliers d'Orientation peuvent se trouver dans les différentes étapes.

Niveau de difficulté : **Orange/Violet = confirmé**

Le temps et l'arrivée : Les membres de l'équipe doivent toujours se déplacer et franchir l'arrivée ensemble.

Fin de l'épreuve ELITE à 22H30 au-delà une pénalité de 5 points par minute entamée sera appliquée.

Les épreuves Solo et Découverte : Vous avez 2 heures 30

Le départ en masse Azimut/Distance avec prise de la carte 1 seule épreuve : Course au score en forêt vous prenez les balises dans l'ordre que vous voulez.

Niveau de difficulté : **Bleu = facile pour les découverte**

Orange/Violet = confirmé pour les Solos

Le temps et l'arrivée : Les membres de l'équipe doivent toujours se déplacer et franchir l'arrivée ensemble. **Fermeture de la maison de la forêt à 21h30**

La fin des épreuves Solo et DECOUVERTE est à 21h30, au-delà une pénalité de 5 points par minute entamée sera appliquée.

Dès vote arrivée une épreuve de tir à l'arc (hors chrono) vous permettra de gagner points bonus et ensuite un repas vous sera offert.

2.5 Pendant la course : Les équipes ne doivent pas se séparer durant toute l'épreuve. Toute assistance extérieure est interdite. L'épreuve se déroule en autonomie.

2.6 Code de la route : Lorsque l'épreuve emprunte des parcours ouverts à la circulation routière, les obligations du code de la route s'imposent aux concurrents qui doivent s'y soumettre. Attention sur les routes de nuit les véhicules ont une visibilité limitée. Les routes interdites sont symbolisées par des croix rouges sur la carte. L'utilisation de celles-ci entraîne la mise hors course de l'équipe.

2.7 L'organisation ne peut être tenue responsable de tout incident matériel des concurrents.

2.8 Tout abandon d'un équipier est définitif et entraîne automatiquement la mise hors course de l'équipe. L'équipe qui abandonne doit prévenir immédiatement l'organisation par téléphone. Le numéro sécurité sera donné sur la feuille de consignes de course à l'accueil, le téléphone de l'équipe doit être allumé pendant toute la durée de la course, pensez à le charger avant la course.

2.9 Réserve : L'organisation se réserve le droit de toute modification ou annulation en fonction des conditions météorologiques (vigilance orange) ou de tout autre événement indépendant de sa volonté.

Toute équipe ou participant non conforme au règlement ne pourra prendre le départ qu'après régularisation de sa situation. Le temps perdu sur l'heure de départ théorique ne sera pas décompté. Ou l'équipe pourra effectuer le parcours randonnée.

3. Causes principales de pénalités et disqualifications

Toute situation en désaccord avec le présent règlement entraîne la mise hors course immédiate

Non-respect des recommandations et consignes de course délivrées par les commissaires de course ou les forces de l'ordre (zone interdite, itinéraire obligatoire non respecté...) entraîne la mise hors course immédiate.

La participation à la course implique l'acceptation totale et sans réserve du présent règlement.

4. Le matériel

Chaque équipe doit se munir du matériel nécessaire à la bonne pratique de l'épreuve.

Le matériel obligatoire est le suivant :

Par équipe: 1 boussole, crayon, 1 montre, 1 couverture de survie, 1 trousse de premiers secours, 1 téléphone portable chargé et ouvert (fournir le numéro lors de l'inscription).

Par équipier: tenue adaptée aux conditions météorologique, ravitaillement liquide et solide (barres céréales...), un brassard fluo, 1 lampe frontale avec piles ou batteries de rechange, 1 sifflet.

Conseillé: vêtement de pluie, guêtres (passage de végétation basse) jambes couvertes.

L'organisateur met en prêt de chaque participant une puce « SPORTIDENT » en cas de perte ou de casse la puce vous sera facturée 50€ ou le montant des réparations.

5. La sécurité

La sécurité active du raid sera assurée par :

Un responsable sécurité / infirmier

Des points de passage obligatoires.

En cas d'accident, un concurrent doit toujours rester avec le blessé en attendant les secours. L'équipier est responsable de l'accidenté jusqu'à l'arrivée des secours. Un numéro d'appel d'urgence vous sera communiqué avant le départ.

6. Les classements

Il y aura un classement général, pour chaque catégorie : hommes, femmes, jeunes (- de 18 ans) et mixtes. Suivant un nombre de points attribués par balises poinçonnées et un chronométrage est établi en heures, minutes, secondes. Un prix sera distribué aux trois premiers de chaque catégorie.

Les concurrents mineurs doivent fournir une autorisation parentale lors de l'inscription.

7. Assurance, certificat médicaux- inscription - forfait

7.1 Assurance et certificat médicaux

Le montant de l'inscription ne comprend pas l'assurance « responsabilité civile individuelle » et l'assurance « individuelle incident » (en cas de dommages causés à soi-même). Chaque concurrent doit donc avoir une assurance responsabilité civile.

Chaque concurrent devra fournir un certificat médical d'aptitude à la pratique de la course d'orientation en compétition, daté de moins de 1 an au jour de l'épreuve ou d'une licence soit de la fédération Française de course d'orientation FFCO, de la fédération des raids multisports de nature la FRMN, de la fédération Française d'Athlétisme FFA et Fédération de Triathlon FFTri.

7.2 Inscription

Le montant de l'inscription est

- 36€ pour les équipes élites, 32€ pour les équipes découvertes, 20€ pour les Solos

Avant le 2 janvier 2020

A partir du 2 janvier 2020 40€ pour les Elites, et les découvertes et 25€ pour les Solos

- 12€ par randonneur gratuit pour les moins de 16 ans

Pour les licenciés FFCO et UNSS -2.50€

Le paiement est à effectuer à l'ordre d'Artois Rand'Orientation 62.

Les inscriptions seront closes dès le 20 Janvier 2020 inscription sur le site :

<http://la-boussole-puneenne.eklablog.com/>

Envoi des copies des certificats médicaux ou de la licence (voir 6.1), autorisation parentale pour les mineurs, un chèque de caution de 50€ (prêt de la puce électronique), ainsi que le paiement à l'adresse suivante :

Mr VITTU Samuel 45 rue du président Coty 62400 Béthune

Toute inscription sera validée à réception de tous les documents.

Toute inscription à la course implique l'acceptation totale et sans réserve du présent règlement.

L'inscription comprend :

L'inscription au raid

Les cartes IOF

Le repas à l'arrivée

Un lot par équipier

Le chronométrage électronique

7.3. Forfait

Passé le 21 Janvier 2020, aucun remboursement ne sera effectué.

8. Photos

Les organisateurs se réservent le droit d'utiliser toute vidéo ou photo prise lors de l'épreuve.